

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CIIP prend position contre l'initiative « 200 francs, ça suffit ».

Neuchâtel, le 3 février 2026

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lors de leurs dernières Assemblées Plénières, les Conseillers et Conseillères d'État en charge de l'éducation et de la culture membres de la CIIP ont exprimé leur refus de l'initiative populaire soumise au vote le 8 mars prochain « 200 francs, ça suffit ». Une telle réduction de la redevance affaiblirait durablement la télévision et la radio de service public et limiterait sa capacité à remplir ses missions au service de l'éducation, de la culture et de la cohésion nationale.

Par son mandat, la SSR garantit l'accès de l'ensemble de la population à une information fiable, vérifiée et pluraliste. Dans un contexte marqué par la multiplication des fausses informations et la circulation rapide de contenus non vérifiés, ce rôle est central pour le développement de l'esprit critique et l'éducation aux médias, en particulier auprès des jeunes.

En Suisse romande, la RTS est un partenaire institutionnel de longue date de la CIIP. Une convention de collaboration lie les deux institutions depuis plus de vingt ans. Des contenus, dispositifs pédagogiques et actions conjointes menés dans ce cadre complètent les moyens d'enseignement romand officiels et soutiennent concrètement le travail des enseignantes et enseignants en classe. Chaque année, plusieurs centaines d'ateliers d'éducation aux médias sont proposés dans les cantons romands, au bénéfice de milliers d'élèves.

La RTS joue également un rôle majeur dans la valorisation et le rayonnement de la culture suisse et romande. Par une offre culturelle diversifiée, un soutien actif à la création et des partenariats avec de nombreux acteurs et événements culturels, la RTS contribue au dynamisme de l'écosystème culturel, à la visibilité des artistes et à la transmission du patrimoine. Cet engagement constitue un pilier important de la cohésion sociale et culturelle en Suisse romande.

Pour les membres de la CIIP, préserver une télévision et une radio de service public fortes, dotées de moyens adéquats, revient à garantir un accès équitable au savoir, à la culture et à une information de qualité. Dans un paysage médiatique en profonde mutation, la SSR demeure essentielle pour la formation des jeunes générations et le renforcement du lien entre les régions et les communautés du pays. C'est pourquoi la CIIP encourage la population à voter NON à cette initiative.

Contacts :

Frédéric Borloz, Président de la CIIP (instruction publique), 021 316 30 65
Sylvie Bonvin-Sansonnens, Présidente de la CIIP (culture), 026 305 12 02
Pascale Marro, Secrétaire générale de la CIIP, 079 750 21 15